Sur l'article 22, M. de Carne demande que la proportion des congés soit élevée la seconde année de 1 à 2 0/0.

L'amendement est repoussé par 113 voix contre 96.

La suite de la discussion est remise à demain.

La séance est levée à 5 h. 30.

NOUVELLES DU JOUR

Le nouveau parti revisionniste républicain

Paris, 16 mai. — Ce soir, à neuf heures, a eu lieu au Café Viale, la réunion provoquée par M. Michelin en vue de la nomination d'une Commission chargée d'élaborer le programme définitif du nouveau parti revisionniste républicain.

L'exclusion de la grande majorité des délégués boulangistes de cette réunion a eu pour conséquence un tumulte effroyable, dans le sous-sol où MM. Michelin et ses amis tenaient un conciliabule.

C'est à grand'peine que la Commission a pu être nommée.

Un ordre du jour exécutant le parti boulangiste pour cause de réaction a été voté.

Pendant ce temps, les boulangistes consignés dans la salle du café, tenaient, de leur côté, une courte réunion, et rédigeaient des protestations contre les agissements de MM. Michelin et ses amis.

Le tumulte, dans les deux salles, était d'ailleurs indescriptible. Les cris de : à bas Michelin ! à bas les traîtres ! dominaient tant et si bien que MM. Michelin et Gellian durent pour échapper aux mauvais traitements qu'on n'eut pas manqué de leur infliger, se sauver par la cave qui communique avec les couloirs du Café, d'où ils purent gagner le boulevard, sans avoir été vus.

C'est un mauvais début pour le nouveau parti.

Une lettre de M. Vacher

Paris, 16 mai. — M. Vacher adresse une lettre à la *Presse* pour démentir qu'il doive abandonner le Comité national.

MM. Rochefort et Boulanger

Londres, 16 mai. — M. H. Rochefort arrivera ici demain. Le général Boulanger assiste, ce soir, au banquet du Club des Célibataires. Cette après-midi, il a fait une promenade en voiture.

Une fête à l'Elysée

Paris, 16 mai. — Ce soir a eu lieu un grand bal à l'Elysée, pour l'inauguration de la nouvelle galerie des fêtes. Tout le monde officiel était là. Il y avait environ cinq mille invités. La cohue était considérable surtout dans la salle du buffet.

Les grèves en Allemagne

Berlin, 16 mai. — L'empereur, en recevant les délégués des propriétaires des mines de Westphalie, a remercié les propriétaires de leurs efforts, pour arriver à une entente.

Il est heureux de constater que les ouvriers évitent toute aventure avec les socialistes. Il espère qu'un arrangement, intervenant entre les patrons et les ouvriers de la Westphalie, influencerait favorablement les grévistes des autres régions.

Nancy, 16 mai. — Les forges de Wandel, à Jœns, ont été arrêtées, par suite du manque de houille en Lorraine.

Berlin, 16 mai. — L'accueil de l'Empereur aux mineurs a fait une grande impression, et le mécontentement contre les administrations minières s'en est accru.

Les délégués mineurs ont fait des déclarations disant que les ressources des mineurs ne sont pas épuisées, et que le travail ne sera pas repris tant que les administrations minières ne feront pas droit aux réclamations des ouvriers.

La grève augmente en Silésie; il n'y a pas de désordres graves. Cependant les fils télégraphiques ont été coupés.

Des troupes ont été envoyées avec ordre d'éviter les fusillades.

Le comptoir d'Escompte

Paris, 16 mai. — Le capital de 40 millions du Comptoir national d'escompte a été souscrits près de trois fois, par vingt mille souscripteur, dont les deux tiers sont d'anciens actionnaires du Comptoir qui ont joui du droit de préférence qui leur était accordé.

Les souscriptions irréductibles, une fois servies, il restera à répartir un tiers environ du capital entre les souscriptions réductibles.

Les petites fractions absorbent à peu près entièrement le solde d'actions disponible; les plus fortes souscriptions par conséquent seront considérablement réduites.

Les souscripteurs, au nombre de 20,000, sont dans la proportion de deux tiers pour Paris, et un tiers pour la province.

Les procès Numa-Gilly

Paris, 16 mai. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Lœw, vient d'examiner le pourvoi formé par MM. Numa Gilly, Savine, Chirac et Peyron, contre l'arrêt de condamnation à la prison, à l'amende et à des dommages-intérêts prononcé contre eux par la Cour d'assises de la Gironde, sur la plainte de M. Raynal.

La Cour a remis le prononcé de son arrêt à demain.

Une lettre du cardinal Lavigerie à M. Carnot

Paris, 16 mai. — Le cardinal Lavigerie publie, sous forme de lettre à M. le président de la République, une brochure intitulée : *La nouvelle loi militaire et les Missions catholiques françaises à l'étranger*.

Elle est très ferme et appelée à faire sensation.

La candidature officielle. — Les préfets appelés à Paris

Paris, 15 mai. — On lit dans le *Patrie* :

« Aujourd'hui jeudi, une circulaire ministérielle sera envoyée à tous les préfets pour les convoquer à venir conférer avec le ministre de l'intérieur, en vue des élections générales, à partir du 1er juin prochain.

» Ils sont convoqués par région, et le ministre ne recevra pas plus de dix préfets chaque jour.

» Voilà, très nettement, les préparatifs de la candidature officielle qui commencent. »

Mouvement préfectoral

Paris, 16 mai. — On lit dans le *National* :

« Le mouvement préfectoral paraîtra probablement dimanche prochain.

» Il se pourrait que M. Gleize restât à Nantes; M. Allain-Targé recevrait alors une autre destination.

» On ignore quel sera, à Lille, le successeur de M. Salset-Schneider, M. Lozé conservant la préfecture de police. »

Les entrées à l'Exposition

Paris, 16 mai. — Les entrées payantes de la journée d'hier à l'Exposition ont atteint le chiffre de 44,466.

A la tour, il y a eu, au cours de cette même journée, pour le 1er étage, 3,117 ascensions; 2,066 personnes sont montées du premier au deuxième étage.

L'assassin Géomay

Paris, 16 mai. — Aujourd'hui, la commission des grâces a pris une résolution défavorable à la demande de grâce de l'assassin de la veuve Reux.

Ce rapport va être mis sous les yeux de M. le président de la République.

Le Congrès de la paix à Rome

Rome, 16 mai. — Le Congrès de la paix a approuvé, hier soir, une motion de M. Mazzolenni sur l'arbitrage International.

On a lu une lettre de M. Hootsom-Tratt sur les principales questions qui agitent actuellement l'Europe par exemple; la neutralisation de l'Alsace-Lorraine et le réglement de la question des Balkans. Ces deux points ont été ajournés au prochain Congrès.

En votant l'ajournement, le Congrès a exprimé le vœu que l'Italie regarde comme principale mission de maintenir l'accord entre les intérêts opposés des nations et que la paix ne soit pas troublée.

La santé de la reine d'Espagne

Madrid, 16 mai. — La reine est légèrement indisposée.

Mariage princier

Vienne, 16 mai. — Le *Wiener Zeitung* annonce que le 12 mai ont été célébrées les fiançailles de l'archiduchesse Marguerite-Clémentine, fille de l'archiduc Joseph, avec le prince Albert de Thurn et Taxis.

Mouvements agraires en Italie

Londres, 16 mai. — Une dépêche de Rome, au *Daily Chronicle*, constate que les mouvements agraires étendus en Lombardie sont produits par la misère; près de Mantoue, les paysans ont incendié la maison d'un riche propriétaire après l'avoir pillée. De tous côtés arrivent des rapports déchirants sur la condition lamentable des populations de la campagne à la veille de la crise économique.

Le shah de Perse dans le Caucase

Tiflis, 16 mai. — Le shah de Perse est arrivé cette après-midi et a été reçu en grande pompe; il est descendu au Palais.

Le mariage du grand duc Paul

Saint-Pétersbourg, 16 mai. — Le voyage à Saint-Pétersbourg du roi de Danemark pour le mariage du grand-duc Paul n'est pas encore arrêté, mais la reine est attendue, ainsi que la duchesse de Edimbourg, accompagnée de son fils le prince Alfred.

Les nihilistes en Russie

Londres, 16 mai. — Selon le *Daily News*, de nombreuses arrestations auraient encore été opérées à Cronstadt et à Moscou.

LES ARTISTES DU NORD

AU SALON DE 1889

VI

Peut-être, dans son ensemble, le Salon de sculpture ne produit-il pas tout d'abord une impression aussi flattense que les années précédentes. Cela tient sans doute à ce que les sculpteurs les plus émérites se sont réservés pour l'exposition décennale qui s'ouvrira le mois prochain au Champ-de-Mars; mais à un examen attentif, ce Salon n'offre pas moins d'intérêt, et la sculpture française continue à tenir bien haut son drapeau.

On y sent toujours le même effort vers le mieux, une grande sincérité, le souci de la forme, le sentiment de la vie et une tendance plus marquée dans la recherche de l'expression. Ce sont là des qualités excellentes, celles qui font la base même de cet art sévère, si difficile et si beau.

Nos concitoyens tiennent une place remarquable dans la section de sculpture, et plusieurs de leurs œuvres brillent au tout premier rang.

M. Houssin, de Douai, mérite d'être signalé tout d'abord. M. Houssin n'avait pas un nom populaire dans son art, et bien des gens qui suivaient le Salon depuis plusieurs années l'ignoraient à peu près. Il n'en saurait plus être de même aujourd'hui.

Son *Pharaon*, grande statue de bronze, est d'une élégance un peu académique de forme, mais d'un mouvement charmant; j'aime mieux cependant la *Glaneuse*, statue de plâtre, dont les jambes un peu écartées pour obtenir l'equilibre laissent seules à désirer, le reste de la composition étant d'une belle et noble simplicité.

M. Crauck nous fait heureusement oublier ses peintures avec sa statue de la *Vigne*, pour la salle des banquets de l'hôtel de ville de Paris, et le buste en marbre de *M. Jules Sandeau* pour le vestibule de la Comédie-Française. Personnifier la vigne n'était pas facile, on risquait d'être ou incompréhensible ou banal.

M. Crauck a accepté de verser vers la banalité, cherchant uniquement à se sauver par la facture, et il y a réussi. Les belles formes, le sourire un peu ému de cette femme toute surchargée de raisins, son mouvement si gracieux s'assent l'œuvre parmi celles qu'on aime à voir et à revoir.

Le buste de M. Jules Sandeau est d'une belle venue, très ressemblant, avec les empâtements peu plastiques du bas du visage, mais très sincère et largement traité.

Le *Faune*, de M. Houdain, grande statue de plâtre, est une œuvre forte, à l'allure expressive, bien posée et bien modelée.

L'*Amour blessé*, de M. Mabile, appartient à la ville de Paris, qui aura là une composition gracieuse et pleine de séduction.

Le *Giotto du Luxembourg* est plus piquant. C'est un gamin, un enfant, qui laisse reposer sa toupie et sa balle de caoutchouc, pour façonner, avec de la terre, un polichinelle qu'il modèle avec une visible satisfaction de la bonne tournure que prend son sujet. C'est très amusant et très bien.

Le *Groupe en marbre*, destiné au tombeau de la famille P..., est à signaler et fait honneur à M. Jules Printemps.

Les deux statuettes de M. Cordier, l'*Aurore* et le *Crépuscule*, sont d'agréables morceaux, très jolis de lignes, mais ne disant pas grand'chose comme conception.

Cordonnier n'a envoyé qu'un buste au Salon, le *portrait de M. C. P. L.*, une œuvre de choix, où l'on sent la main d'un maître.

M. Louis Noël, l'auteur de la statue du cardinal Régnier, figure au Salon avec le buste du *Frère Fidèle*, l'ancien et regretté directeur du pensionnat Saint-Joseph, à Saint-Omer. Très ressemblante, très expressive, la figure, d'une facture superbe, est fort remarquée.

Notre éminent concitoyen M. Darcq a un *Buste en bronze de M. Parenty*, vice-président du tribunal correctionnel de Lille. C'est une œuvre d'art très large, d'un beau caractère, fort sincère et pleine de vie. Ce buste compte parmi les plus beaux du Salon.

A signaler: le *Vin*, buste décoratif en plâtre de M. Blot, et *Avant la course*, jolie statuette en bronze, très crânement campée, de M. Douaye; le *Portrait de M. E. Caron*, marbre, très sobre et très beau, de M. Caniez, et deux *bustes* intéressants de M. Carlier.

M. Laoust depuis deux ans nous sert son *Pierrot* et son *Lully* sous toutes les formes et dans toutes les dimensions, nous les revoyons l'un en buste, l'autre en statuette d'argent. C'est fort bien, mais nous les connaissons trop.

Le *Væ Victis* de M. Gauquié, figure plus grande que nature, énergique jusqu'à la férocité, académique, très fière de mouvement, est un beau morceau de nu, dont les muscles auraient pu être plus accusés pour ajouter un sentiment de force à la grandeur de l'aspect.

Plus grand que nature également le buste en plâtre bronzé de feu *Clément Myonnet*, par M. Jean Frère; je lui préfère le portrait de M. Pierre X... par le même, charmante petite terre cuite d'une teinte très discrète, très harmonieuse et d'un modèle très fin.

Le *portrait de Mlle Thérèse D...*, de M. Hector Lemaire, est un plâtre magistral dans ses dimensions restreintes, traité comme la grande sculpture. *Il primo amore* est une statuette intéressante, pleine de pudeur, qui a toutes les qualités du buste précédent avec une recherche de l'expression et un goût très vif des belles formes.

Plein de grâce et de fermeté le *portrait de Mlle O...*, de Léon Fagel, à inscrire également parmi les innombrables bustes du Salon qui montrent des qualités de premier ordre.

Si le *Buste de M. A. M...*, officier de marine, par M. Carion, était d'une pâte un peu moins ma bre, si celui de *M. Coulpinville*, par M. Dunlanger, était un peu plus vivant, celui de *M. Cardon*, par M. Desruelles, moins petit de facture, il y aurait à s'arrêter devant ces envois, qui dénotent de la conscience et du savoir. J'aime mieux le *portrait de M. R. D...*, par Mlle Laoust, qui se sauve par un aspect très doux et une expression fort gracieuse.

Mme Henriette Descat, dont les progrès très sensibles se remarquent à chaque exposition, a envoyé une jolie statue couchée, l'*Age d'or*. Cet âge est évidemment antérieur à la tentation du serpent dans le paradis terrestre, car la belle Eve endormie ne paraît pas se douter qu'elle est nue. Beaucoup de talent dans cette statue, et non moins de grâce. Je lui préfère cependant le *Retour des champs* où Mme Henriette Descat nous montre une fillette de la campagne, portant sur l'épaule une fourche de bois et tenant dans son tablier une ample moisson d'épis.

Ici l'auteur a exprimé une note plus forte, la composition est meilleure, et on admire surtout dans le sujet un air de belle simplicité, supérieurement exprimée.

L'*Hébé*, de M. Léonard, très joli morceau de sculpture, fort agréable, fort soigné, est trop académique peut être, il fait cependant honneur au statuaire.

Enfin, en terminant, mentionnons les *Quinze médaillons* de bronze groupés dans un cadre noir sur un fond de peluche rouge, qui sont très fins, bien expressifs, bien modelés, et témoignent d'un goût dont il faut chaudement féliciter M. Louis Gournay.

Je m'étais promis, en commençant cette rapide revue du Salon, de ne m'occuper absolument que des artistes de notre région, je me suis tenu parole; mais ce n'a pas été sans difficulté et sans avoir à lutter constamment contre la tentation de dire un mot des autres œuvres qui, à chaque pas, sollicitaient notre attention, provoquaient l'admiration ou éveillaient la critique.

Mais nous ne pouvions nous attarder. Ce Salon est à peine ouvert que déjà les esprits se tournent ailleurs, ils sont fixés vers le Champ de Mars, où plus tard, quand le Salon décennal sera ouvert, nous retrouverons tous les maîtres contemporains du ciseau et de la palette et où nous pourrons plus amplement nous rendre compte de l'effort artistique tenté par notre génération et juger sur une plus large échelle les résultats obtenus.

JULES DUTHIL.

NOUVELLES MILITAIRES

Nomination. — M. Meycler-Loncke, capitaine en second au 19e régiment de chasseurs à cheval ancien officier d'ordonnance de M. le général Billot, commandant en chef le 1er corps d'armée, est nommé capitaine-commandant dans le corps dont il fait partie

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nominations d'Instituteurs. — Sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, directeur départemental de l'Enseignement primaire, le Préfet du Nord a nommé titulaires chargés de classe en qualité d'instituteur adjoint à Roubaix :

1° Rue Montaigne, M. Laloux Léon, adjoint à Fresne, en remplacement de M. Riquier; 2° rue du Moulin, M. Delannoy Adolphe, de la rue des Arts, en remplacement de M. Randon; 3° rue des Arts, M. Huart Jules, de la rue Archimède; 4° rue Archimède, M. Savary Louis, pourvu du brevet supérieur.

Ecole Nationale de Musique. — Par décision en date du 14 mai 1889, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a accordé à l'Ecole Nationale de musique de Roubaix, pour être donné comme prix d'honneur au meilleur élève de cet établissement, un exemplaire, en cinq volumes, de l'histoire générale de la musique par Fetis.

La « Roubaisienne » à Paris. — Une fête gymnastique sans précédent aura lieu à Paris les 9 et 10 juin. Elle sera, comme on le sait présidée par M. Carnot. 12.000 gymnastes venus de tous les points de l'Europe, seront réunis à Vincennes. Pendant deux jours, ils vivront de la vie militaire, couchant sous la tente, mangeant, la gamelle, et ils se disputeront les nombreux prix offerts à la force, à l'agilité et à la discipline.

La société municipale de Roubaix doit se présenter à ce grand tournoi, elle doit le faire dans des conditions qui lui permettent, sinon d'arriver la première, du moins de soutenir dignement le renom de la ville qu'elle représente. Son comité a décidé d'envoyer à Paris un contingent de 125 gymnastes nouvellement équipés qui voyageront avec 50 o/o de réduction, prendront leur repos dans les cantines et logeront gratuitement dans les tentes que le ministre de la guerre met à leur disposition.

Une séance extraordinaire à la Ménagerie Lorraine. — Il y avait foule jeudi soir à la *Ménagerie Lorraine*. Plus de mille personnes n'ont pu entrer faute de place.

Cette affluence de public était causée par l'entrée dans la cage de M. Valère Lejeune, rédacteur à l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le service d'ordre était fait par MM. Legrand et Desoutter, commissaires de police, assistés d'une dizaine d'agents. M. Legrand a dû empêcher la direction de distribuer de nouveaux cachets pour éviter des accidents.

Après les exercices de Miss Zélia, la charmante dompteuse avec ses lionnes qu'elle fait passer dans des cercles enflammés, et ceux de M. Giacometti, on annonce l'entrée dans la cage de M. Valère Lejeune.

Il entre le cigare aux lèvres, et après avoir salué le public, il s'assoit à une table avec le dompteur, tandis que le lion Romulus et la lionne viennent se coucher à ses pieds.

Pour être impartial, nous devons dire que la figure de M. Lejeune n'exprime aucune émotion. Il fait une partie de cartes et boit un verre de vin avec M. Giacometti; puis on éteint toutes les lumières et lorsque le gaz est rallumé, on voit le nouveau belluaire couché sur la lionne et ayant à ses côtés le lion qui ne le regarde pas tendrement.

M. Giacometti ouvre ensuite la geule de la lionne et M. Valère Lejeune y introduit sa tête, au milieu de l'émotion générale et des applaudissements répétés.

M. Lejeune a recommencé deux fois ce périlleux exercice.

Dimanche prochain, Mme Coquet, la femme de l'ex-pensionnaire de l'Hippodrome, entrera dans la cage avec miss Zélia et récitera un monologue.

Un accident dans un puits. — Un ouvrier maçon, J.-Bte Mignolet, travaillait jeudi pour le compte de M. Georges Pennel, entrepreneur, dans une maison en construction près des halles centrales.

Il s'occupait de travaux de terrassement dans un puits et mettait dans un seau la terre qu'il rentrait.

Un second ouvrier sortait le seau du puits à l'aide d'une corde.

Tout à coup, celle-ci se cassa et le seau retomba sur la tête de Mignolet qui se trouvait au fond du puits.

Les cris poussés par le malheureux ouvrier ayant été entendus, on descendit à son secours et on le retira tout meurtri.

Un docteur fut appelé pour lui donner les soins nécessaires; il le fit admettre à l'hopital.

J.-B. Mignolet a une grave blessure à l'œil et au nez, on craint beaucoup la perte de l'œil.

Le blessé est âgé de vingt-trois ans, il est marié et père d'un enfant. Il habite rue de la Chaussée, 37.

Un accident s'est produit jeudi matin dans la cour Trompette, rue de la Fosse-aux-Chênes.

La jeune Appoldine Brague tenait sur son bras pour le faire sécher un pantalon près d'une cuisinière allumée lorsqu'attirant le feu, une étincelle tomba sur le vêtement qui devint aussitôt la proie des flammes.

La petite fille aurait été certainement brûlée, sans la présence d'esprit d'une voisine qui, attirée par les cris de l'enfant, lui arracha le pantalon des mains et le jeta dans une cuvelle.

L'accident se réduit à la perte du pantalon.

Un jeune homme disparu. — Un jeune homme, Victor Vancombert, âge de vingt neuf ans, atteint d'une maladie nerveuse a disparu depuis le lundi 6 mai.

Victor Vancombert avait travaillé chez sa sœur, cultivatrice au Pont-Rouge, jusqu'à 4 heures de l'après-midi. Comme il avait très chaud, sa sœur l'invita à retourner chez ses parents qui habitent rue de la Liberté quartier de Sainte-Elisabeth, pour y prendre du repos.

Le jeune homme partit, mais on ne le vit plus chez ses parents ni chez sa sœur et depuis ce temps on n'a reçu aucune nouvelle de lui.

Voici son signalement : taille 1 m. 58 à 1 m. 60, cheveux et barbe blonds, yeux bleus, nez moyen, front bas, bouche assez large, figure maigre; il est vêtu d'un pantalon velours, gilet en drap noir, paletot en laine à carreaux marrons, chaussettes grises; il porte aux pieds des bottines à élastiques et est nu-tête.

Dans la soirée de jeudi, un peu après dix heures, le car à vapeur a accroché, dans la rue Neuve, une voiture de place.

Un monsieur et une dame qui se trouvaient dans cette voiture en ont été quitte pour la peur, ainsi que le cocher.

La voiture a été légèrement endommagée.

Une giffle bien donnée. — Au numéro 43 de la rue de l'Hermitage habitent Pierre Laurier, coiffeur, et Irma Boucau, sa maîtresse.

Mercredi une discussion s'éleva entre ces deux personnages à propos de serviettes que le coiffeur réclamait à Irma Boucau et que celle-ci ne voulait pas lui remettre. La discussion s'envenima à un tel point que Pierre Laurier alla attendre Irma Boucau à la sortie de son atelier et lui appliqua, lorsqu'il la vit, une maîtresse giffle qui la renversa.

Il profita ensuite de l'évanouissement de celle-ci qu'il avait frappée pour lui enlever les pantouffles qu'elle avait aux pieds, en paiement des serviettes qu'il lui réclamait.

Inutile de dire que cette scène avait occasionné un rassemblement. Une plainte fut déposée aussitôt et un agent arrêta Pierre Laurier qu'il conduisit au dépôt.

Ce dernier a été transféré à Lille jeudi matin.

Un cabaretier tapageur. — Les habitants de la rue du Tilleul et de la rue du Coq-Français ont été éveillés, mercredi vers onze heures du soir, par le tapage que faisait Joseph L..., cabaretier à l'angle de ces rues.

Un agent fut prévenu du fait et se rendit chez le cabaretier qui continuait ses ébats bruyants, sous l'influence des nombreux verres qu'il avait absorbés dans la journée. Joseph L... a été conduit au dépôt.

Au Tribunal de simple police. — L'audience de jeudi n'était pas trop chargée, mais il y a dans la salle autant de curieux que d'inculpés, ce qui fait encore une salle pleine. La chaleur est étouffante toujours à cause de la mauvaise disposition de la pièce.

Les familles Cotte et Algoedt, de Croix, qui demeurent dans la même rue, ne paraissent pas avoir l'une pour l'autre, des sentiments bien vifs d'amitié. En effet, bien souvent, ils se servent de qualificatifs peu parlementaires dans leurs querelles. La scène qui s'est passée le 25 mars dernier entre Mme Cotte et Mlle Algoedt, en est une preuve convaincante.

Il y a quelque temps, M. Cotte était appelé par M. Algoedt pour une scène du même genre et s'entendais condamner à une amende de cinq francs. Aujourd'hui c'est Mme Cotte qui accuse Mlle Algoedt de s'être servie envers elle des mots de p... g... etc., etc. L'inculpé se défend en disant que si elle a dit ces mots, elle avait été provoquée par Mme Cotte et qu'elle n'a fait que répondre aux injures qui lui étaient adressées.

Me Catelle prend la défense de Mlle Algoedt. Il dit que si Mlle Algoedt est accusée aujourd'hui par Me Cotte ce n'est que par esprit de vengeance, le mari de cette dernière ayant été condamné dernièrement pour une affaire avec M. Algoedt. Il conclut à l'acquittement de sa cliente.

Le tribunal, après la plaidoirie de M. Catelle prononce l'acquittement de la fille Algoedt.

Trois jeunes gens Paul Valet, Vandaele et Dewaele ont prolongé les divertissements du carnaval jusqu'au 1er avril. A quatre heures et demie du soir des agents les trouvaient dans leurs vêtus de leur déguisement.

Le tribunal les condamne chacun à deux francs d'amende et aux dépens.

Une scène violente s'est passée dans le courant du mois d'avril entre François Wèghe et Edouard Crœls, déchargeur de bateaux. Le premier est inculpé d'avoir donné des coups au second qui a porté plainte aussitôt la bagarre.

Aujourd'hui, par suite d'une entente entre eux, Crœls et deux autres témoins Caby et Cœne, voudraient faire acquitter Wèghe.

Le plaignant est appelé à la barre. Il a l'accent flamand.

Le président : Que s'est-il passé entre vous et Wèghe? — Le plaignant : Coute, M'sieu, ze va dire.

Le président : Oui, il faut le dire puisque je vous le demande. — Le plaignant : Coute, M'sieu, nous tous ensemble à bateau et gagné pas assez, assez compris, alors petit dispute moi et lui, tout petit, tout petit et pas tapé.

Le président : Wèghe ne vous a pas frappé. — Le plaignant : Non pas, non pas, non pas.

Le premier témoin Emile Cœne est appelé. Il déclare que lorsqu'il a vu Crœls et Wèghe ils étaient tombés dans la... *bedoul*, mais ils ne se battaient pas, on voyait leurs bras; ils ne se donnaient aucun coup.

Le second témoin Alfred Caby, dit aussi qu'il les a vus tous deux dans l'eau mais que l'affaire n'a duré qu'une minute.

Enfin le tribunal condamne François Wèghe à une amende représentant un jour de travail et aux dépens.

L'huissier appelle Pennel et Maria Loridant sa femme.

Le 12 avril dernier Pennel a donné une giffle à sa femme parce qu'on lui avait déclaré que la conduite de celle-ci avait été moins que régulière pendant qu'il était à l'hôpital; Maria Loridant est alors descendue dans la rue et a occasionné un rassemblement par son tapage.

Pennel avoue qu'il a donné une giffle à sa femme : « C'est bien le moins qu'on puisse faire en pareille circonstance, dit il ». Il est condamné pour violences à trois jours de travail.

Le mari et sa femme sont inculpés de plus de tapage ayant occasionné un rassemblement. Tous deux sont en cas de récidive légale et s'entendent condamnés chacun à onze francs d'amende et aux dépens et le mari à vingt-quatre heures d'emprisonnement supplémentaire.

Florent Neufcourt, de Croix, est aussi inculpé de tapage; il a éveillé les habitants de son quartier, et, en particulier les enfants de Désiré Planque en frappant à coups de pied sur la porte de la maison de ce dernier et en menaçant de tout casser.

Le tribunal lui inflige deux francs d'amende et les dépens.

Chronique colombophile. — Fédération colombophile l'« Avenir » du Tilleul. — Résultat du concours de St-Just du 12 mai 1889, organisé par la société du « Pigeon Joyeux » établie chez M. Henri Tiberghien, rue Malplaquet.

1er prix, Favaurelle, 8 h. 17pp; 2e, Mangeot, 8.19pp; 3e, Wallorand, 8.19; 4e, Dupont, 8.19p; 5e, Dulaurier, 8.20pp; 6e, Dulaurier, 8.20p; 7e, Mortier, 8.21; 8e, Tiberghien, 8.21.

La fédération colombophile l'« Avenir du Tilleul » rappelle aux amateurs son concours sur Clermont, le 19 mai 1889, organisé par la société le « Pigeon tunisien » établi chez M. Charles Delange, rue de Tunis. La mise est fixée à 1 fr. 25 dont 1 fr. pour prix et 0,25 c. pour frais et convoyage. L'inscription se fera la veille de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Société chorale l'« Espérance ». — Les sociétaires sont priés de ne pas manquer à la répétition qui aura lieu aujourd'hui vendredi 17 courant, afin de répéter les morceaux que l'on doit exécuter au festival de Croix le 26 courant, les premiers ténors à 8 heures et général à 8 heures et demie précises.

Grande Fanfare. — La Commission administrative de la *Grande Fanfare* rappelle aux sociétaires qu'il y aura répétition vendredi 17 courant à 9 heures précises. Ordre du jour : Festival de Croix. Elle invite également les nouveaux sociétaires qui n'ont pas signé le réglement de ne pas manquer, car les dits réglements seront à leur disposition.

Conseil municipal de Wattrelos. — *Séance du jeudi, 16 mai 1889.* — La séance a commencé à 4 heures et a eu lieu à huis-clos.

Environ dix minutes avant l'arrivée de notre reporter la question avait été mise sur le tapis, et acceptée presque à l'unanimité.

A l'entrée des représentants de la presse, M. Debouvry se lève et s'adressant à eux, prononce ces paroles : « Messieurs, sachez bien que si » vous êtes exclus de cette séance, il n'y a aucune» ment de notre faute, nous avons protesté contre ce » huis-clos que nous ne pouvons comprendre. Vous » êtes les représentant de la Presse; c'est à la Presse » que je fais des excuses. »

M. D Halluin se joint à M. Debouvry et dit : « De toutes façons il me semble que vous auriez pu laisser le reporter du *Journal de Roubaix* assister à la séance, puisque vous reconnaissez que ses comptes-rendus sont faits avec impartialité.

Personne n'ayant répondu, les reporters ont quitté la salle du conseil municipal.

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 mai au 30 septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgie, Sciatiques, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. GREGOIRE, directeur, à Saint-Amand. 38460

Lavage et soufrage des *couvertures* de *laine* et de *coton*. Nettoyage supérieur, hygiénique, les *préservant des atteintes des mites*, à la **Grande Teinturerie SONNEVILLE, 11, rue du Vieil-Abreuvoir.** (Bien faire attention à cette adresse : en face des FABRIQUES PARISIENNES). 34526

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TABLEAU DE STATISTIQUES

L'édition commerciale du *Journal de Roubaix* et le *Bulletin des Laines* ont publié un tableau dans lequel ont été réunis des renseignements bons à consulter par le commerce et l'industrie des laines.

Des tableaux graphiques permettent de suivre les fluctuations de cours des peignés et des laines brutes durant les dernières années.

Ces tableaux sont en vente, au prix de un franc, dans nos bureaux, à Roubaix, rue Neuve, 17, et à Tourcoing, rue des Poutrains, 42.

TOURCOING

A propos des boîtes à lettres. — Dans la dernière réunion du Conseil municipal, il a été question de placer des boîtes aux lettres dans les quartiers qui n'en sont pas encore pourvus. La mesure est bonne, mais on la rendrait plus efficace encore en disposant ces boîtes de façon à permettre au public d'y déposer non seulement des lettres fermées, mais aussi les plis ouverts et les imprimés.

Depuis que la loi autorise l'envoi à taxe réduite des factures sous enveloppes ouvertes, le public use largement de cette faculté, mais ces enveloppes doivent être portées, ainsi que les imprimés, à la grande poste et déposés dans la boîte *ad hoc*.

Dans biens des villes il existe des bornes-poste qui renferment les deux compartiments : nous ne serons pas aussi exigeant, mais nous demanderons qu'il soit donné aux boîtes nouvelles des proportions un peu plus grandes afin d'y pouvoir réserver le compartiment aux imprimés. On rendrait ainsi service au public sans augmenter bien sensiblement la dépense.

Deux vagabonds qui exploitaient la charité publique, jeudi matin, dans le quartier de la Croix-Rouge, ont été rencontrés par le garde-champêtre et amenés au poste. Ils se nomment Eugène Boinville, âgé de 57 ans, né à Chalons-sur-Marne, et Louis Lecœuvre, âgé de 66 ans, né à Busigny.

Un habitant de Mouscron, M. D.... originaire de Tourcoing, a été arrêté l'avant-dernière nuit, pour avoir passé en contrebande cinq kilos de café vert.

Renseignements postaux. — Heures des levées faites à la Grande Poste :

Le matin. — 7 h. 55, Paris; 8 h. 40. Lille, Tourcoing, la Belgique, l'Angleterre; 11 h. 50, Amiens, Paris, tous les pays étrangers sauf l'Angleterre.

Le soir. — 3 h. 10. Lille, Croix Valenciennes. — 4 h., Tourcoing, Belgique, Allemagne, Autriche. Russie. — 5 h. 40, Lignes de Maubeuge et de Quevy, Reims, ligne de Paris. — 6 h. 45, Fourmies, Avesnes, Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge, Allemagne. — 7 h. 50, ligne de Paris, ligne de Calais, Angleterre. — 8 h. 55. Lille. Tourcoing. Lannoy, Wattrelos, Douai, Cambrai, Amiens. Croix, ligne de Paris, ligne de Calais, Angleterre, Belgique, pays étrangers. — 9 h. 45, ligne de Paris, Tourcoing, la Belgique (seulement la Flandre Orientale et Occidentale). — La dernière levée à la gare se fait à 10 h. 20.

LILLE

L'affaire du cimetière de l'Est. — La *Vraie France* donne de nouveaux renseignements sur cette très grave affaire, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Notre confrère s'exprime ainsi :

« Nous apprenons que M. Daman, marchand de monuments funéraires, vient de signaler à M. Welter, procureur de la République, le détournement de tombe opéré à son préjudice par M. Lelong, entrepreneur des travaux du cimetière de l'Est.

» Nous espérons que la nouvelle enquête que ne manquera pas de prescrire le parquet sera plus sérieuse que celle à laquelle procède en ce moment le directeur des travaux municipaux. M. Mongy, qui est du dernier bien avec M. Lelong, a fait convoquer mardi après midi à la mairie MM. Daman et Vandenbroucq et essayé de les convaincre du *peu d'importance* de l'affaire.

» Si M. Mongy avait le bonheur d'être juge d'instruction, il aurait bientôt fait de prononcer une ordonnance de non lieu en faveur de son protégé.

» Mais heureusement, la magistrature est plus exigeante. Tous les jours, nous voyons de pauvres diables traduits devant le tribunal correctionnel pour des indélicatesses moindres que celles relevées aujourd'hui à la charge de l'entrepreneur Lelong. »

Sport. — La deuxième réunion de printemps de la Société des Courses de Lille, qui aura lieu dimanche prochain 19 mai, sur l'hippodrome du Bois de la Deûle, promet d'être tout particulièrement intéressante. Les engagements sont fort nombreux comme on pourra en juger par la liste que voici :

Steeple-chase militaire. — MM. comte de la Boutetière, *Applause*; de Tavernest, *Lancette*; au même, *Antiquaire*; de Pianhol, *Questeur*; Blasque-Belair, *Arlequine*; Langourlan, *Tata*; Gouget, *Lagos*; A. L'Autrophe, *Muscat*; C. Grosjean, *Mousquet*; Masson, *Ecouves*; E. Mory, *Anatolie*; Parrot, *Jenny*; J. Monnier, *Fanchon II*; Herrmann, *Paillasse*; de Vincelles *Cabine*; Parrot, *Espérance*; Lecucq, *Sweet*; de Buyer, *Le Polonais*.

Prix des Dames. — MM. Ci. Houzé, *Cocaïne*; A. Dupont, *Palestine*; A. d'Hespel, *Carlo*; Ed. Gillots, *Trespas*; Siméon, *Musard*; de Loisy, *Rocco*; Wasiou, *Lisette*; vicomte de Pianhol, *Questeur*; de Buyer, *Le Polonais*; J. Grardel, *Dissidente*; comte J. de la Boutellère, *Fichue Rosse*; G. Monnier, *Fanchon II*; de Villeneuvé, *Gouttière*; de Vincelle, *Vandœuvres*.

FEUILLETON DU 18 MAI. — N° 43

LA CHAMBRE ROUGE

par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

Le cœur de Berthe

IV

— Je ne songeais plus à autre chose, je ne vivais plus que dans l'espoir de cette union et je m'ingéniais à rechercher tout ce qui pourrait vous plaire et vous toucher... Alors...

— Qu'avez-vous fait ?

— On m'avait appris qu'il y avait à vendre une propriété dans laquelle vous étiez née.

— Moi ! fit Berthe étonnée... et où se trouve